

un arrière-plan de montagnes taillé profusément, comme tous les paysages de notre Canada, dans l'étoffe du globe.

Deux belles rivières, descendant en cascades et en rapides des gorges voisines, viennent verser leurs eaux aux deux extrémités de la baie.

Puis, du côté du large, une entrée rétrécie, bornée par deux caps élevés, rendue plus étroite encore par la présence de deux îlets escarpés et sauvages, se dessinant sur les grandes eaux du fleuve Saint-Laurent :—pour horizon, partie de l'île du Bic, à près de deux lieues au large, et la côte nord du fleuve, distante de neuf lieues.

C'était en face de cette nappe d'eau, sur un des plateaux qui bordent le rivage, au milieu d'un bois de sapins et de merisiers, qu'étaient fixés, comme jetées à l'aventure, les cabanes en forme de pyramides arrondies des *Miémacs*.

De petits chemins circulaient au sein de la bourgade, et des sentiers, bordés de collets à lièvres, s'enfonçaient de distance en distance dans le bois.

On ne se pressait point à la bourgade du Bic ! On partageait les heures, entre la délicieuse nonchalance méditative des Sauvages et le travail du passage des peaux, de la confection des ustensiles et des articles de toilette.

On allait, cependant, avoir bientôt besoin de canots ; et la sève, forçant dans les veines des arbres, avait déjà rendu le bouleau facile à *pleumer*, depuis quelque temps.